COMMUNE DE JUSSAC

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20260909-D2026-7-3-DE
Date de télétransmission : 22/09/2026
Date de réception préfecture : 22/09/2026

délibération :
D2026-7-3

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Objet : Aide au développement d'un commerce

SEANCE DU MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026

L' an deux mille vingt six, le mercredi 09 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Le Maire.

Date de convocation du : 03 Septembre 2026

Présents : Monsieur PARRO Jean-François, Monsieur MARRE Francis, Madame GLADINE Laure, Monsieur LESMARIE Bruno, Madame AVRIL Valérie, Monsieur GIBERT Benoît, Madame MAISONOBE Aurélie, Monsieur BITAUD Yoann, Madame AMBLARD Catherine, Monsieur LESCURE Benjamin, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame DELHOSTAL Anne, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur RODIER Jean-François

Pouvoirs :
Monsieur ALRIVIE Yohann a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Madame CHASTILLON Mireille a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ALRIVIE Yohann, Madame CHASTILLON Mireille

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des aides aux entreprises, la commune est liée par convention avec la Région comme précisé dans la délibération D2026-4-17 du 28 avril 2026.

La SARL CANCHES (boulangerie, pâtisserie, alimentation générale) a engagé pour un montant d'achat de 25152.24€ HT, l'aquisition d'un nouveau véhicule de tournées neuf.

Afin de permettre à la SARL CANCHES de prétendre à l'aide régionale "Financer l'investissement de son point de vente" de 20% du montant HT des travaux soit 5030.00 €, il est nécessaire que la commune de Jussac et le fond LEADER intervienne pour 10% chacun de ce montant HT, soit 2515.22 €.

Le conseil muncipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'apporter une aide de 2515.22 € HT au dossier présenté par la SARL CANCHES,
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Anne DELHOSTAL

Pour extrait conforme,
Le Maire,
André ARNAL

